

# SÛRETÉ

*inf*



N° 014 - 2<sup>e</sup> semestre 2022 - GRATUIT

## À LA TRIBUNE DE L'OACI, LE TOGO A FAIT ENTENDRE SA VOIX



M. ATCHA-DEDJI Affoh, Ministre des Transports  
Routiers, Aériens et Ferroviaires

# APPLICATION MOBILE DE ASKY

## Nouvelle version

Gérer les réservations,  
Effectuer des remboursements,  
Surclassement,  
Modifier le tarif,  
S'enregistrer en ligne,  
Choisir son siège...

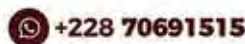
# ASKY MOBILE APP

## New release

Manage Bookings, Perform  
Refunds,  
Upgrade Seat  
Change Fare,  
Online Check-In,  
Seat Choice ....



LES DIFFÉRENTES  
FORMES DE PAIEMENT



# S O M M A I R E



Éditorial : La clé de voûte

04



Le personnel de sûreté mis à niveau

15



À la tribune de l'OACI, le Togo a fait entendre sa voix

05



L'ASECNA dote l'AIGE d'une nouvelle centrale électrique

18



L'axe Paris-Charles-de-Gaulle – Lomé au beau fixe

07



EPULO 2022 : Simulation de crise à l'aéroport de Lomé

19



Sur la sûreté aéroportuaire, Madame la commissaire Essoham HAZIM se prononce

10



Nos conseils alimentaires pour renforcer votre système immunitaire

24



Audit de suivi effectué par la TSA

13



Une femme oublie son bébé à l'aéroport et oblige un avion...

25



## LA CLÉ DE VOÛTE

Elle devient ainsi la clé de voûte de l'aéroport pour lequel elle œuvre quotidiennement à garantir la sécurité, gage du déploiement des activités.

C'est dans cette dynamique que l'ASAIGE ne cesse de travailler pour le renforcement des capacités de ses agents à travers des formations. Elle veille également au renouvellement des équipements de sûreté qu'elle veut toujours performants et à la pointe de la technologie. Sur ces différents aspects, elle a été récemment audité par la TSA qui voulait s'assurer du respect continu des exigences américaines. Appréciant les résultats de l'audit, faut-il le souligner, les auditeurs ont exprimé leur grande satisfaction.

C'est un secret de Polichinelle que l'aviation civile internationale est une cible privilégiée pour les attaques de tous genres. Face à cette réalité, à la permanence et à l'évolution de la menace qui reste protéiforme, la sûreté doit demeurer plus que jamais au cœur de la vie d'un aéroport et, de ce fait, disposer de moyens opérationnels adéquats.

En effet, la sûreté est consacrée à la protection de l'aviation civile contre les actes d'intervention illicite. Cette mission confère à toute Autorité de sûreté le devoir et le pouvoir de veiller et de s'assurer que toutes les activités aéroportuaires se déroulent dans un cadre sûr et sécurisé.

Outre ces efforts soutenus, maintenir la sûreté à un bon niveau reste un enjeu important. Cela ne peut se faire qu'avec la coopération de tous les acteurs de la plateforme aéroportuaire, y compris les passagers et usagers de l'aéroport qui sont au cœur de notre préoccupation quotidienne.

Joignant l'utilité à l'information et à la sensibilisation, la présente édition vous invite à vivre l'univers de l'ASAIGE et à explorer celui de l'OACI qui a accueilli des délégations du monde entier pour sa 41e session. De même, elle vous transporte à l'aéroport de Lomé où des agents de sûreté en charge de votre protection s'expriment sur leurs activités. Cette édition fait, par ailleurs, un focus sur un partenaire de l'ASAIGE (ANAC-TOGO). Il vous est aussi proposé de découvrir un patrimoine touristique et historique du TOGO.

Vous découvrirez tout ceci dans les rubriques telles que : **Actu-MTRAF**, **Actu-ASAIGE**, **Actu-AVSEC**, **Projecteurs**, **Tourisme**... Il y a aussi l'importante question de la **Santé**, les faits d'**Ici et Ailleurs**, ainsi que **Vie Pratique** qui vous facilite la vie.

Avec un plaisir renouvelé, je vous souhaite une agréable lecture de ce numéro, également disponible sur notre site internet ([www.asaige.tg](http://www.asaige.tg)); et par la même occasion, une bonne et heureuse année 2023.

**Colonel ALLAHARE Dimini**

# À LA TRIBUNE DE L'OACI, LE TOGO A FAIT ENTENDRE SA VOIX



Pour la 41<sup>ème</sup> fois, l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) a tenu, du 27 septembre au 07 octobre 2022, une session à son siège à Montréal. Ont pris part à cette session, des représentants de 184 Etats membres de l'OACI dont le Togo, ainsi que de nombreuses délégations des organisations et associations professionnelles de l'aviation.

La délégation togolaise a été conduite par M. ATCHADEJJI Affoh, Ministre des Transports Routiers, Aériens et Ferroviaires. Elle était composée du Directeur Général de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC), du Chargé des affaires A.I. de l'ambassade du Togo au Canada et de son 2<sup>e</sup> conseiller, du Commandant de la Base Transport de Lomé, de même que d'autres membres issus de la SALT et de l'ASAIGE.

A l'ouverture des travaux de la session, la première depuis l'apparition de la Covid-19, le Président du Conseil de l'OACI, M. SCIACCHITANO Salvatore, a déploré les pertes en vies humaines causées par cette pandémie. Saluant la reprise et la relance des

activités aéronautiques, négativement marquées par le coronavirus, il a exprimé ses craintes de voir l'industrie du transport aérien subir à nouveau d'autres perturbations ; allusion faite aux situations préoccupantes dans certains pays, notamment en Ukraine vers laquelle le regard du monde entier est tourné. En effet, si la reprise des activités aéronautiques est à saluer, celle-ci est encore fragile et a besoin de stabilité à l'échelle mondiale pour continuer à se développer afin d'atteindre son niveau de croissance d'avant la crise sanitaire.

## Les temps forts de la 41<sup>ème</sup> session

**Les élections :** L'un des temps forts de ces assises a été l'élection du bureau de la présidence de la 41<sup>ème</sup> Assemblée générale. Mme KHOZA Poppy, Directrice Générale de l'Autorité de l'Aviation Civile de l'Afrique du Sud, a été ainsi élue présidente de l'Assemblée pour diriger les travaux en plénière. Ceux-ci sont appuyés par des séances au sein de quatre commissions (administrative, technique, économique et juridique) et d'un comité exécutif dont les présidents ont été

également connus à l'issue des élections.

Pour le compte des trois prochaines années, trente-six (36) Etats ont été élus pour siéger au Conseil de l'OACI. Parmi eux, figurent l'Egypte, le Nigéria, l'Afrique du Sud, la Guinée Equatoriale, l'Ethiopie, le Ghana, la Mauritanie et le Zimbabwe.

**Les déclarations :** Cette rencontre a été une occasion de se prononcer sur des sujets d'importance majeure. En effet, trente-deux (32) Etats ont porté haut et fort leurs voix lors de ces assises. Aussi, au regard des progrès réalisés en matière d'aviation et particulièrement en ce qui concerne la gestion de la riposte à la Covid-19, il est apparu utile à l'OACI de prendre connaissance des expériences du Togo. Etant entendu que le partage d'expériences, dans le domaine aéronautique, est fortement encouragé pour tirer profit des meilleures pratiques.

Cordialement invité à cet exercice, M. ATCHADEDEJI Affoh a exposé les actions entreprises par le gouvernement togolais pour, d'une part, lutter contre la pandémie de la Covid-19 et, d'autre part, relancer les activités aéronautiques au pays. Le Ministre des Transports Routiers, Aériens et Ferroviaires du Togo n'a pas manqué de saluer le travail de l'équipe spéciale du Conseil sur la relance de l'aviation de l'OACI, dont le document fut une aide pour les Etats dans la lutte contre la pandémie. Le Ministre togolais a saisi cette occasion pour réitérer à l'Assemblée, l'engagement du Togo à se conformer aux normes internationales de l'aviation civile et à faire du transport aérien, un levier de développement et de croissance. Il a, par ailleurs, demandé à l'OACI de renforcer les mécanismes pour orienter davantage les Etats sur les nouveaux défis relatifs aux drones, à la cybersécurité, aux accompagnements pour une résilience rapide et inclusive afin de rendre durable et plus économique le transport aérien en Afrique et dans le monde ; ceci dans le strict respect des engagements internationaux sur l'environnement.

Prenant le relais, le Colonel LATTA Dokisime Gnama, Directeur Général de l'ANAC a, au nom des cinquante-quatre (54) Etats de la Commission Africaine de l'Aviation Civile, animé deux communications. L'une portant sur la facilitation et l'autre sur l'expérience de l'UEMOA relativement au mécanisme mis en œuvre pour donner suite à la conclusion de la 40<sup>e</sup> session

de l'Assemblée sur les stratégies de formation et de renforcement des capacités en aéronautique civile.

**Les décisions et résolutions :** Adoptées en plénières, celles-ci vont alimenter les futurs travaux de l'institution.

Il faut préciser que sur des questions comme l'environnement, l'Assemblée a retenu que les acteurs et les partenaires de l'industrie du transport aérien doivent aider ce secteur à se donner les moyens de bâtir une résilience forte, inclusive et durable, avec un engagement pour l'objectif climatique de long terme qui puisse permettre d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

**Des rencontres :** A l'instar des réunions internationales, la 41<sup>e</sup> session de l'OACI a été une opportunité pour nombre de délégations d'échanger sur des sujets d'intérêts communs.

Pour sa part, le Ministre togolais de l'aviation civile, chef de la délégation togolaise, a saisi cette occasion pour s'entretenir avec son homologue tchadien, M. Hissein Tahir Souguimi. Leurs entretiens ont abouti à la signature d'un accord de service aérien pour des actions collectives et bénéfiques, basées sur les orientations du marché unique du transport aérien africain (MUTAA).

Les travaux de la 41<sup>e</sup> Assemblée de l'OACI ont pris fin le vendredi 07 octobre 2022 sur une note globalement satisfaisante.

L'Assemblée de l'OACI, faut-il le souligner, est l'organe souverain de l'Organisation. Elle se réunit au moins une fois tous les trois ans, et est convoquée par le Conseil, l'organe directeur de l'OACI. Cette dernière a pour mission principale d'appuyer et de favoriser le transport aérien qui satisfait à l'échelle mondiale, les besoins des entreprises et des passagers en matière de développement social et économique et d'accroissement de la connectivité tout en évitant de compromettre la sécurité, l'efficacité, la régularité et de réduire considérablement l'impact négatif de l'aviation sur l'environnement.

**Yatimpou DJATO**

## L'AXE PARIS-CHARLES-DE-GAULLE – LOMÉ AU BEAU FIXE



Dans le cadre d'un séjour de travail qu'il a effectué au Togo au mois de juillet 2022, M. Patrick Rouby, Directeur Délégué Sûreté de la compagnie Air France, s'est entretenu avec les autorités togolaises en charge de l'aviation civile. Après une audience que lui a accordée M. ATCHADEJJI Affoh, Ministre des transports routiers, aériens et ferroviaires, le Directeur Délégué Sûreté a rencontré le Colonel LATTA Gnama, Directeur Général de l'ANAC et le Colonel ALLAHARE Dimini, Coordonnateur de l'ASAIGE.

Au menu des discussions qu'il a eues le 19 juillet avec le Coordonnateur de l'ASAIGE, l'on retient la sûreté de l'aéroport de Lomé, les moyens et équipements déployés pour la protection des opérations aéroportuaires, ainsi que la collaboration entre les entités aéroportuaires et l'Autorité de sûreté.

Au cours de ces échanges, le Colonel ALLAHARE Dimini, qui avait à ses côtés ses collaborateurs (instructeurs et inspecteurs AVSEC), a rassuré son interlocuteur sur le niveau sans cesse progressif de la sûreté à l'AIGE. Et ceci, depuis le début de l'exploitation de la nouvelle aérogare jusqu'à ce jour. Ces progrès sont matérialisés par l'ouverture des

vols directs à destination des Etats-Unis. S'agissant des moyens dont dispose l'aéroport pour sa protection, le patron de la sûreté a expliqué à son hôte qu'il met un point d'honneur à faire former son personnel et à l'équiper des matériels modernes. Puisque la sûreté est l'affaire de tout le monde, et qu'il faut impliquer tous les acteurs de la plateforme aéroportuaire, le Coordonnateur de l'ASAIGE a précisé que des cadres sont créés pour permettre à ceux-ci d'échanger sur des questions pertinentes en vue d'une meilleure coordination de la sûreté. Ces cadres sont principalement le comité de sûreté d'aéroport (CSA) et le comité opérationnel de sûreté d'aéroport (COSA) dont l'ASAIGE assure la présidence.

De son côté, M. Patrick Rouby, dont le point d'orgue de la mission a été la visite sur le site de l'aéroport, a saisi cette occasion pour saluer les efforts consentis par les autorités togolaises en vue de garantir et maintenir la sûreté à un bon niveau. Il a félicité l'ensemble des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des mesures de sûreté à l'AIGE. Il n'a pas manqué de partager avec les Togolais rencontrés, les expériences de l'aéroport Paris-Charles-De-Gaulle en matière de sûreté.

Accompagné de M. Jacques ZIMMERMANN, représentant de la compagnie aérienne Air France pour le Bénin et le Togo, et de M. Christophe BONNAFOUS, chef d'escale, le responsable de la sûreté de Air France a déclaré repartir très satisfait des différentes observations faites sur le terrain : le caractère moderne de l'aérogare, les installations et équipements ainsi que la disponibilité et le professionnalisme des agents de sûreté.

***Kpadé BAVI***

## LES TECHNICIENS DE MAINTENANCE FORMÉS POUR MIEUX ACCOMPLIR LEUR MISSION



Maintenir l'élan engagé pour la formation de tous ses agents est primordial pour l'Autorité de Sécurité de l'Aéroport International GNASSINGBE Eyadéma (ASAIGE). Qu'il s'agisse des opérationnels de mise en œuvre des mesures de sûreté, du personnel d'encadrement (instructeurs et inspecteurs AVSEC) ou du personnel technique, l'ASAIGE ne cesse de fournir des efforts pour renforcer leurs capacités et garantir ainsi un bon niveau de leurs connaissances techniques.

Suivant son programme de formation savamment mis en œuvre, l'autorité responsable de la protection de l'aviation civile au Togo a offert des formations à nombre de ses agents au cours de l'année 2022.

De ce fait, le personnel technique en charge de la "bonne santé" des équipements de sûreté a été, à son tour, outillé dans les centres de formation de Smiths Detection à Vitry-Sur-Seine (en France) et à Wiesbaden (en Allemagne).

Par deux vagues de quatre (04) participants, les techniciens de maintenance opérant à l'aéroport de Lomé ont suivi les modules de formation intitulés HITRAX TRNTE

et IS600 SL2 à Vitry-sur-Seine du 07 au 15 Février pour la première vague ; puis, du 07 au 15 Avril pour la seconde vague.

Wiesbaden-Erbenheim a accueilli, du 05 au 16 septembre, la première vague de ces techniciens pour leur dérouler les modules de formation intitulés EDX-2IS SL2 et ATIX TRNTEUG.

Les quatre techniciens restants, sont en attente de s'envoler en février 2023 pour ces modules de formation en Allemagne. En attendant, ces derniers sont régulièrement briefés par leurs prédécesseurs sur les nouvelles connaissances et méthodes de travail acquises. Quoi de mieux pour constituer une équipe dynamique et professionnelle ? En tous les cas, ces techniciens de maintenance sont d'accord pour confirmer que leur mission est déterminante dans le système de sûreté de l'aviation civile.

Cette mission consiste à assurer la disponibilité et la durabilité des équipements de sûreté tout en s'adaptant à l'évolution de la technologie.

*Yatimpou DJATO*



# RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DU PERSONNEL OPÉRATIONNEL



de ses agents opérationnels.

En effet, trente-cinq (35) agents, issus de la police, de la gendarmerie, et des douanes de l'aéroport de Lomé, tous appelés à travailler sur les appareils à Rayon-X, ont renouvelé avec leurs carnets de notes. Dans cette dynamique, ils ont suivi, du 20 au 24 juin pour la première vague de 19 agents et du 27 juin au 1er juillet pour la seconde vague de 16 personnes, la formation devant les rendre capables d'interpréter des images radioscopiques.

**A**u regard des normes et recommandations de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI), l'on a coutume de dire que la formation reste indispensable et incontournable pour opérer dans le domaine aéronautique. Elle l'est davantage pour la sûreté, destinée à la protection de l'aviation civile contre les actes d'intervention illicite.

C'est dans le souci de respecter les prescriptions de l'OACI sur les stratégies de formations que l'Autorité de Sûreté de l'Aéroport International GNASSINGBE Eyadéma (ASAIGE) élabore, applique et met régulièrement à jour un programme. Sur cette base, l'ASAIGE a organisé une formation en imagerie radioscopie au profit

Etape suivante après la MPSA-BASE, formation de base en matière de sûreté, l'imagerie-radioscopie est une formation réservée aux agents qui ont atteint les objectifs de la MPSA BASE, et qui sont destinés à opérer comme agents affectés à l'inspection filtrage des personnes et des bagages.

Il faut préciser que toutes ces sessions de formation sont assurées par des instructeurs formés et certifiés.

***Nouratou BIYAO***

## Sur la sûreté aéroportuaire, **Madame la commissaire Essoham HAZIM se prononce**

**S**uivant ses attributions et un planning annuel établi, l'ASAIGE organise des sessions de formations en sûreté de l'aviation civile au profit de son personnel, ainsi que des séances de sensibilisation à l'endroit des demandeurs des titres d'accès à l'aéroport de Lomé.

Afin de permettre à ce public de partager ses expériences avec vous, l'équipe de Sûreté Info se propose de donner régulièrement la parole aux bénéficiaires de ces formations et sensibilisations pour se prononcer sur leur déroulement et, par la même occasion, sur leurs activités.

C'est dans ce contexte que nous nous sommes approchés de Mme Essoham HAZIM, Commissaire de police, adjointe au chargé du commissariat spécial de police de l'Aéroport International Gnassingbé Eyadema.

**Sûreté Info (S.I.) : Bonjour Madame ! Vous venez de prendre part à une formation dans le domaine de la sûreté, parlez-nous de votre expérience en la matière.**

**Mme Essoham HAZIM (E.H.) :** Bonjour ! Avant toute chose, je voudrais remercier l'équipe de Sûreté Info pour l'occasion qu'elle donne aux agents de s'exprimer sur leurs activités.

Depuis mon recrutement au sein des forces de police, j'ai été souvent assignée à différents postes relevant de la sécurité du secteur publique (je veux dire sécurité des personnes et des biens). Mais, c'est la première fois que je remplis des obligations à l'aéroport. C'est ici que j'ai découvert la sûreté, et je comprends que c'est une spécialité à part entière. La sûreté reste un domaine d'activités à la fois noble et exigeant. Elle demande beaucoup d'attention, de discipline

et de professionnalisme car, une petite inattention peut entraîner des conséquences non seulement au niveau de l'aéroport, mais aussi au plan national, et à l'international. Alors, ce renforcement de nos capacités a été une belle opportunité pour moi de mieux connaître la sûreté, de cerner davantage ses exigences, et d'étoffer ainsi mes expériences sur le plan professionnel.

**S.I. : Au sortir de cette formation qui a duré une semaine, que pouvez-vous nous dire ?**

**E.H. :** Effectivement, mes collègues et moi avons bénéficié d'une formation en imagerie radioscopique à l'Agence Nationale de l'Aviation Civile, du 20 au 24 juin 2022. Cette formation est capitale, en ce sens qu'elle nous habilite à exercer nos fonctions d'agents de sûreté préposés au poste d'inspection-filtrage. Elle vient compléter une première formation que nous avons reçue après notre affectation à l'aéroport de Lomé, et qu'on appelle MPSA-BASE qui est la formation de base en sûreté de l'aviation civile. Au sortir de la formation en imagerie radioscopique, je suis devenue un agent de sûreté averti. Je suis mieux outillée pour accomplir ma mission. Grâce aux techniques apprises, je peux rechercher, de façon professionnelle, des articles réglementés ou interdits dans le bagage d'un passager, distinguer clairement ces articles. Bref, connaître le contenu du bagage sans avoir à l'ouvrir.

**S.I. : Que pensez-vous de cette initiative ? Avez-vous un mot à l'endroit des autorités aéroportuaires ? Et à l'endroit de vos instructeurs ?**

**E.H. :** J'adresse toute ma reconnaissance aux autorités qui ont organisé cette formation ; notamment, le Directeur Général de l'Agence Nationale de l'Aviation

**Aidez-nous à mieux assurer votre protection.**

Civile et le Coordonnateur de l'Autorité de Sûreté de l'Aéroport International Gnassingbé Eyadema. Ils ne ménagent aucun effort pour permettre aux agents de sûreté de suivre des formations adéquates et des cours de recyclage dans un souci d'un rendement toujours meilleur. Je me réjouis de découvrir un tel domaine d'activités. Exigeant certes, mais très intéressant. Je m'engage à mettre en pratique et de manière continue les connaissances acquises durant cette formation. Ce n'est qu'ainsi que je pourrai bien réaliser ma mission et contribuer à maintenir la sûreté à un bon niveau. Je précise que cela y va également de l'image de notre aéroport et de celle de notre pays, sachant que l'aéroport de Lomé est la vitrine du Togo. C'est pour cela que j'invite mes collègues, agents de sûreté, à mettre en pratique, tout comme moi, tout ce que nous avons appris durant la formation. C'est par notre professionnalisme et notre rigueur dans l'application des consignes et conseils reçus que nous serons en mesure de répondre efficacement aux attentes de nos autorités.

Ma gratitude va aussi à l'endroit des instructeurs pour leur disponibilité et leur volonté à transmettre aux agents leurs connaissances et expériences en matière de sûreté.

**S.I. : Votre mot de fin. Avez-vous un appel ou une invitation à l'endroit de ceux qui vous liront ?**

**E.H. :** Oui. À tous ceux qui choisissent l'Aéroport International Gnassingbé Eyadema pour voyager ou pour mener des activités, activités légales bien sûr ! j'exprime mes remerciements pour la confiance. Je voudrais vous dire combien vous êtes importants dans la chaîne de protection de l'aéroport, et combien votre collaboration est utile pour la réussite de notre mission ; celle de vous protéger contre les actes illicites. Je voudrais vous assurer qu'en appliquant des contrôles à l'aéroport, notre but n'est pas de vous retarder. Bien au contraire, nous travaillons toujours dans un souci d'efficacité et d'accélération du processus de traitement des



Commissaire de police, adjointe au chargé du commissariat spécial de police de l'A I G E

**Nous travaillons toujours dans un souci d'efficacité et d'accélération du processus de traitement des passagers et usagers de l'aéroport.**

passagers et usagers pour leur permettre de voyager en toute tranquillité ou d'exercer leurs activités en toute sécurité. Pour cela, je voudrais vous prier de coopérer avec nous. Ainsi, vous nous aiderez à mieux assurer votre protection. Je vous remercie.

*Propos recueillis par Nouratou BIYAO*

# LA SÛRETÉ AÉROPORTUAIRE AU CŒUR D'UNE SENSIBILISATION



Conformément aux exigences de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) et à la réglementation nationale, tout nouveau bénéficiaire de titre d'accès à l'aéroport fait l'objet d'une sensibilisation par l'entité émettrice.

Pour faire suite à cette exigence, l'ASAIGE organise périodiquement des séances de sensibilisation. Les dernières sensibilisations (plusieurs vagues) ont été organisées sur la période d'octobre à décembre 2022 au profit de nouveaux demandeurs de titres d'accès.

A ces sessions de sensibilisation, les bénéficiaires ont été outillés sur la sûreté aéroportuaire, avec un accent particulier

sur la nature des menaces qui pèsent sur l'aviation civile.

Animées par des instructeurs en sûreté de l'aviation civile de l'ASAIGE, ces rencontres ont permis d'éclairer la lanterne des nouveaux détenteurs de titres d'accès sur l'organisation de la sûreté, les mesures préventives et la contribution des usagers de l'aéroport à la protection de l'aviation civile.

Notons que cette sensibilisation reste obligatoire pour tout demandeur d'un titre d'accès à l'aéroport.

*Waké SINGO*

## AUDIT DE SUIVI EFFECTUÉ PAR LA TSA



Lomé a accueilli du 1er au 04 août 2022 une mission d'audit de la Transportation Security Administration (TSA). Cette mission s'inscrit dans le programme des audits périodiques de suivi de la TSA afin de s'assurer que l'Aéroport International Gnassingbé Eyadema (AIGE) répond toujours aux normes de certification pour continuer à opérer des vols directs à destination des USA.

La cérémonie d'ouverture de cet audit a eu lieu à l'ANAC. Pour l'occasion, le Directeur Général de l'ANAC, le Colonel LATTA Dokisime Gnama qui a présidé cette cérémonie, était entouré du Coordonnateur de l'ASAIGE, le Colonel ALLAHARE Dimini, ainsi que des responsables des entités et partenaires de la plateforme comme la SALT, l'ASECNA, la S T Handling, Lomé Catering, Aéro-Transport, Ethiopian Airlines et son prestataire de sûreté additionnelle la société SG2S.

Durant les quatre (04) jours d'audit, les auditeurs ont eu à évaluer l'état de la mise en œuvre des normes et exigences de l'OACI, celui de la mise en œuvre des mesures préventives de sûreté au niveau de l'aéroport et au sein de Ethiopian Airlines qui opère les vols directs vers les USA.

Pour ce faire, l'équipe des auditeurs a démarré sa mission par une revue documentaire, suivie des observations sur le terrain afin de s'assurer que la

règlementation nationale prend en compte les normes et exigences édictées en matière de sûreté au plan international, et que les procédures opérationnelles d'exploitation, les installations et équipements de sûreté répondent aux normes et performances exigées.

Par ailleurs, ils se sont assurés que la procédure de la compagnie aérienne Ethiopian Airlines pour le traitement et l'embarquement des passagers à destination des USA est conforme aux spécifications et aux normes américaines en la matière.

Toutes ces observations et vérifications effectuées par les auditeurs ont pris fin avec la réunion de clôture le jeudi 04 août 2022 à l'ANAC.

En effet, l'équipe d'audit a présenté au cours de cette rencontre finale des résultats très satisfaisants de l'audit. Les résultats ainsi présentés, salués par tous et encouragés par les auditeurs, viennent récompenser les efforts des acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la sûreté. Ils traduisent, à n'en point douter, la qualité du service et le professionnalisme des agents de sûreté qui utilisent avec dextérité les procédures et les équipements mis à leur disposition.

Les auditeurs et les responsables aéroportuaires se sont félicités du bon déroulement de l'audit et, surtout, des efforts constants consentis par tous pour maintenir l'aéroport de Lomé à un niveau de sûreté très appréciable.

Ce score est un encouragement à maintenir le cap, et une reconnaissance des efforts constants et multiformes consentis par les plus hautes autorités togolaises pour inscrire notre pays sur la liste des références en matière de sûreté et de sécurité aéroportuaires.

***Kotolbéna TIFAYA***

## LA MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION DES RISQUES SÛRETÉ DE L'UEMOA TESTÉE A L'AÉROPORT DE LOMÉ



Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme des audits et inspections sûreté de l'aviation civile, et conformément à l'article 15 du règlement n°10/2013/CM/UEMOA du 26 septembre 2013, la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a organisé une activité d'évaluation de risques sûreté.

Cette activité, qui a eu lieu du 17 au 21 octobre 2022 sur l'Aéroport International GNASSINGBE Eyadema (AIGE), avait pour objectif de tester la pertinence et la cohérence de sa méthodologie d'évaluation des risques sûreté à l'effet de l'améliorer.

Pour mener à bien la mission qui les a conduits au Togo, les quatre (04) experts de l'UEMOA ont démarré leurs travaux par une présentation de leur outil d'évaluation et leur plan de travail aux structures de la plateforme aéroportuaire lors d'une réunion à l'ANAC. Leur communication a ainsi éclairé les lanternes des participants venus de l'ASAIGE, de la SALT, de l'ASECNA et d'autres sociétés.

Accompagnés ensuite sur le terrain, ces experts ont

évalué le niveau de risques dans la mise en œuvre des mesures de sûreté à l'AIGE conformément aux exigences du Programme National de Sûreté de l'Aviation Civile (PNSAC).

Remarquons que l'évaluation de risques constitue le soubassement de la mise en œuvre des mesures de sûreté. A travers son outil d'évaluation des menaces et de gestion des risques en sûreté, l'UEMOA veut, à terme, doter les pays de l'Union d'un outil de planification et de gestion efficace de la mise en œuvre des mesures de sûreté sur leurs différents aéroports.

L'aéroport de Lomé dispose déjà d'un comité local de gestion de risques, et la présente activité de l'UEMOA permet à ce comité de tester et d'améliorer sa propre procédure de travail.

L'équipe d'experts a clôturé son activité d'évaluation par la notification des résultats à l'Autorité compétente au cours d'une cérémonie de clôture restreinte.

*Kotlobéna TIFAYA*

# LE PERSONNEL DE SÛRETÉ MIS À NIVEAU



Le personnel de sûreté de l'Aéroport International Gnassingbé Eyadema a bénéficié d'une session de formation sur l'utilisation des équipements de sûreté du 17 au 21 octobre 2022. C'était à la salle de formation de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile du Togo (ANAC).

Organisée par l'ANAC, en collaboration avec le service technique de l'aviation civile française (STAC), cette formation est dispensée par les experts dudit service et ceux de la Direction Générale de l'Aviation Civile Française (DGAC) avec pour objectif de renforcer les capacités des bénéficiaires. Il est attendu de ces derniers techniciens de maintenance, superviseurs, instructeurs et inspecteurs, qu'à l'issue de ce rendez-vous de savoirs, ils soient plus en mesure de lever le doute sur nombre de pratiques effectuées lors des tests de bon fonctionnement des équipements de sûreté, ceci en se référant aux normes et recommandations européennes et/ou celles du STAC.

Durant les cinq jours d'échanges, au total, neuf (09) modules ont été abordés dont le processus d'évaluation et de certification des équipements de sûreté, l'identification des menaces, les portiques de détection de masses métalliques. Pour chaque volet, les formateurs ont donné aux participants les outils sur les techniques et stratégies devant leur permettre de répondre, de façon efficace, aux éventuelles préoccupations opérationnelles.

Sans nul doute, cette formation est venue à point nommé pour mettre les différents intervenants de la chaîne de sûreté au même niveau d'information relativement aux bonnes pratiques à adopter eu égard à la menace, grandissante et en perpétuelle changement, qui pèse sur le transport aérien.

Ce renforcement de capacités a pris fin par une cérémonie de clôture et la remise de certificats aux Participants.

***Tchontchoko NAPO-KOURA***

# CERTIFICATION DES AGENTS DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES DE SÛRETÉ



L' autorité compétente de l'aviation civile du Togo a organisé du 15 au 17 novembre 2022, au regard du Programme National de Certification, des sessions de certification au profit de plusieurs agents de sûreté de l'ASAIGE.

Celles-ci s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des pratiques et normes recommandées de l'OACI, notamment la norme 3.4.4 de l'annexe 17. Cette norme fixe l'obligation pour chaque Etat contractant de veiller à la certification des personnes chargées de l'Inspection Filtrage conformément au Programme National de Sûreté de l'Aviation Civile (PNSAC). Le but de cette certification est de s'assurer que les agents ont reçu la formation nécessaire pour mener à bien l'inspection filtrage des personnes et des bagages.

C'est dans cette optique que ces sessions de cer-

tification ont été organisées par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile à l'attention du personnel de sûreté de l'ASAIGE ; à savoir des policiers et gendarmes.

A l'issue de cette évaluation, ces derniers ont été déclarés aptes ou habilités à exercer sur le site de l'AIGE comme agents de sûreté préposés à l'inspection filtrage des personnes et des bagages pour une année renouvelable par re-certification.

Il faut noter que la certification vient après les formations de bases : MPSA- BASE et imagerie-radioscopie. Elle consiste en une évaluation formelle et une confirmation par l'autorité compétente de la sûreté de l'aviation.

*Waké SINGO*





Aéroport International GNANASSINGBE Eyaadema



LATTA Dokisime Gnana  
DG ANAC-TOGO

## CONTACT

Agence Nationale de  
l'Aviation Civile du Togo  
(ANAC-TOGO)

BP : 2699 Lomé-TOGO

Tel : +228 22 26 37 40

+228 22 26 85 97

Fax : +228 22 26 08 60

Email :

secretariat@anac-togo.tg

anactogo@gmail.com

anac@anac-togo.tg

# ANAC : MISSIONS, PROJETS ET PERSPECTIVES

## 1-Création de l'ANAC-TOGO

L'Agence Nationale de l'Aviation Civile du Togo (ANAC-Togo), créée par la loi n°2007-007 du 22 janvier 2007 portant code de l'aviation civile et modifiée par loi n° 2016-11 du 07 juin 2016, est un établissement public national à caractère administratif, doté de la personnalité morale et de l'autonomie de gestion, placé sous la tutelle du ministre chargé de l'aviation civile.

## 2-Missions de l'ANAC-TOGO

1. Elaboration et mise en œuvre de la stratégie et politique de l'Etat en matière d'aviation civile et de transport aérien ;
2. Négociation des conventions et accords bilatéraux et multinationaux ;
3. Elaboration et contrôle de la mise en œuvre d'une réglementation technique de l'aviation civile conformément aux normes de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) en matière de sécurité, sûreté, facilitation et de l'environnement ;
4. Supervision des activités aéronautiques : agréments des ateliers de maintenance, agréments des écoles de formations ab initio et professionnelles, agréments et autorisations d'exploitants des compagnies aériennes et des autres fournisseurs de services ;
5. Mise en place d'un programme de sécurité de l'Etat (SSP) ;
6. Etablissement d'un système efficace de gestion de la qualité ;
7. Surveillance continue des compagnies aériennes et autres fournisseurs de services (CMA) ;
8. Approbation et suivi des qualifications PNT, PNC et délivrance des licences ;
9. Formation interne et externe du personnel technique et d'appui avec délivrance de certificats, attestations ou diplômes. Formation des formateurs dans le cadre TRAINAIR ;
10. Etablissement et mise en œuvre de politique et plan de formation comportant des OJT avec un contrôle régulier du maintien de compétence (évaluation, simulateur et test).

## 3-Objectifs

L'ANAC s'engage à jouer son rôle régalien pour assurer le niveau de sécurité et de sûreté le plus haut possible dans le domaine de l'aviation civile. L'objectif final est de tendre et de maintenir notre cap de zéro accident. Maintien de compétence et motivation pour éviter la fuite de cerveaux. Les objectifs sont formulés à travers les politiques sécurité, sûreté, qualité et formation.

## 4-Activités de supervision de la sécurité et sûreté

L'ANAC-TOGO effectue des inspections programmées et inopinées des fournisseurs de services : Elle inspecte des ateliers de maintenance et délivre des agréments de maintenance d'aéronefs dans différents pays: exemple du Pérou Aero Inversiones, Séman Pérou, Miami, France (Nîmes), Suisse, UK, Afrique du sud, Ethiopie, Dubaï (CAE) etc. - Elle certifie les exploitants d'aérodromes et d'aéronefs installés au Togo suivant les cinq (05) phases recommandées par l'OACI. Dans le cadre de la surveillance continue de la navigabilité des aéronefs, l'ANAC-TOGO exige de tous les exploitants d'aéronefs immatriculés au Togo de soumettre mensuellement les statuts techniques et des informations techniques de sécurité sur leurs aéronefs. Elle effectue des inspections inopinées sur l'aire de trafic (Ramp Check) sur tous les vols réguliers et non-réguliers (Ethiopian, Air France, Brussels, Royal Air Maroc etc.). Le Bureau Technique ANAC suit les maintenances des aéronefs. L'ANAC assiste également les autres Etats Africains membres de l'OACI pour leur permettre de renforcer leurs fonctions de supervision de la sécurité et les différents domaines d'audits USOAP-CMA de l'OACI.

## 5-Innovations et Projets

- La modernisation de l'aéroport actuel (DXXX) : nouvelle aérogare moderne inaugurée le 26 avril 2016 avec des équipements sûreté de nouvelle génération (scanners double vue, tomographiques, détecteurs d'explosifs liquides et métalliques).
- La mise aux normes OACI de l'aéroport International de Niamtougou (DXNG) : Extension de la piste de 2500 à 3000m pour un projet de hub cargo lancée le 25 avril 2016.
  - Le développement des infrastructures aéronautiques sur l'ensemble des aérodromes secondaires du pays : Réhabilitation de sept (07) aérodromes secondaires.
  - Hub compagnies ASKY et Ethiopian. 14 compagnies desservent le Hub de Lomé.
  - Ouverture des lignes aériennes vers le Brésil et les USA depuis le 03 juillet 2016.
  - Notons que l'aéroport de Lomé avec sa nouvelle aérogare est classé dans le top 10 des meilleurs aéroports d'Afrique sur You Tube et a connu une augmentation de 8 % de son trafic cette dernière année. La vidéo est également accessible au lien : [www.anac-togo.tg/top10-aeroports-afrique/](http://www.anac-togo.tg/top10-aeroports-afrique/)

## 6-Audits Sécurité, Sûreté et de certification ISO 9001 : 2015 de l'ANAC

L'ANAC-TOGO a été audité par l'OACI dans les domaines de sécurité et sûreté :

- Les résultats de l'audit USOAP effectué au Togo respectivement du 19 au 26 février 2007 et du 18 au 24 mai 2016 sont satisfaisants avec des taux de 65 % et de plus 85,77 % plaçant ainsi le Togo dans le peloton de tête de tous les pays d'Afrique;
- Un audit de sûreté de l'UEMOA a été effectué du 15 au 25 août 2017 avec un résultat de 93 %, un audit USAP CMA de l'OACI du 04 au 12 septembre 2017 avec un résultat de plus de 76,5 %, et enfin un dernier audit USAP CMA en ligne du 09 au 20 novembre 2020 avec un taux de 78,84%;
- L'ANAC a été audité en septembre 2018 par Bureau Veritas et certifiée ISO 9001 : 2015 en novembre 2018. Elle a également obtenu le prix Togolais d'excellence Qualité en mai 2019 par la HAUQUE (Haute Autorité de la Qualité et de l'Environnement).

## 7-Partenaires de l'ANAC :

ASECNA, SALT, ASAIGE, OACI, IATA, ACI, AFRAA, AAMAC, CAFAC, CEMAC, UEMOA, EASA, FAA, SAA, Coopérations Française, Américaine, Asiatique et Européenne ...

## L'ASECNA DOTE L'AIGE D'UNE NOUVELLE CENTRALE ÉLECTRIQUE

L'Aéroport International Gnassingbé Eyadema dispose désormais d'une nouvelle centrale électrique. L'ouvrage a été inauguré le 10 novembre 2022. C'était lors d'une cérémonie présidée par M. ATCHA-DEDJI Affoh, Ministre des Transports Routiers, Aériens et Ferroviaires. Celui-ci était assisté, pour la circonstance, de plusieurs personnalités dont M. MOUSSA Mohamed, Directeur Général de l'ASECNA, M. SUMSA Komlan, Représentant de l'ASECNA au Togo, et le Colonel ALLAHARE Dimini, Coordonnateur de l'ASAIGE.

D'un coût global de 4,2 milliards de FCFA, l'ouvrage a été réalisé avec le soutien de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA).

Selon le Représentant de l'ASECNA au Togo, cette réalisation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Services et Equipements (PSE) de son institution. Cette démarche vient répondre à un besoin de construire une nouvelle centrale électrique à Lomé avec des équipements de production et de distribution d'énergie modernes.



La nouvelle infrastructure ainsi réalisée, vise à assurer la sécurité aérienne en Afrique dans de meilleures conditions. Il en est de même pour le système de balisage lumineux également inauguré ce jour-là.

**Waké SINGO**

# EPULO 2022 : SIMULATION DE CRISE À L'AÉROPORT DE LOMÉ



L'alerte a été donnée ce vendredi 2 décembre 2022 aux environs de 07 heures. Un avion, transportant du matériel chimique en plus des passagers (55 dont des enfants et des nourrissons), a tenté de se poser en urgence à l'aéroport de Lomé. Malheureusement, il a fini sa course à une demi-dizaine de mètres à l'extérieur de la clôture.

Sur le lieu du crash où gisent les débris de l'aéronef en flammes, les sapeurs-pompiers, arrivés pour éteindre le feu, ont trouvé deux (02) corps inertes dont celui du commandant de bord. Le copilote, lui, fait partie des blessés ; tout comme le reste des membres d'équipage.

Plus loin, le poste médical avancé (PMA) accueille et soigne les blessés pendant que certains sont convoyés vers la maison du Hadj (non loin de l'aéroport) où est érigé un centre de soins d'urgence. Les blessés graves sont transportés vers les cliniques Saint-Joseph, Biasa, Espérance et autres centres de soins susceptibles de les accueillir. Dans cette situation alarmante, des familles arrivent à l'aéroport, affolées et désireuses d'avoir des nouvelles de leurs parents. La suite, on la connaît. . .

Aux premières loges, le Ministre des Transports Routiers, Aériens et Ferroviaires, M. ATCHA-DEDJI Affoh, et son collègue de la Sécurité et de la Protection civile, le Général de brigade DAMEHAME Yark, pour suivre la gestion de la crise. Entourés d'autres responsables de l'aviation dont le coordonnateur de l'ASAIGE, le Colonel ALLAHARE Dimini, ces deux ministres n'ont rien manqué du spectacle désolant. Imprégnés dans leurs rôles, ils ont suivi de très près



la gestion de cette crise sécuritaire qui n'est rien d'autre qu'un entraînement. Ils ont pu apprécier la célérité avec laquelle toutes les équipes se sont déployées sur le terrain. A la fin de l'exercice qu'ils ont salué, ils ont félicité et encouragé les autorités aéroportuaires à organiser régulièrement ce genre d'opérations pour tester et renforcer la réactivité des intervenants (sapeurs-pompiers, équipe médicale, gendarmes et autres services).

Dénoté EPULO 2022, cet exercice d'urgence sécurité grande nature a été organisé par le gestionnaire de l'aéroport (la SALT) pour répondre à la recommandation de l'OACI. En effet, troisième du genre, EPULO 2022 a pour but « *d'évaluer la réactivité des différents intervenants en cas de situation de crise sur la plateforme aéroportuaire et de mieux les préparer à faire face à des cas d'urgence, conformément aux exigences de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI)* », a expliqué le

Directeur Général de la SALT et Directeur de l'exercice, le Colonel LATTA Dokisime Gnama. Il est essentiel, a-t-il précisé, d'évaluer le temps nécessaire pour arriver sur la zone du sinistre, de déterminer les actions pour sauver les personnes, et, surtout, tester le déploiement des services SLI pour éteindre les flammes.

Objectif fixé, objectif atteint selon le Directeur de l'exercice. Puisque la réactivité de tous les acteurs a été mesurée. Tout le monde a bien joué sa partition, et dans les temps impartis.

EPULO 2022 s'est déroulé en présence des représentants des aéroports du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, du Cameroun et de la Centrafrique venus s'inspirer des expériences du Togo en la matière.

### **La réduction**

## De 1946 à 2022

# Toutes les sessions de l'Assemblée de l'OACI

Année après année, nous vous présentons toutes les sessions de l'Assemblée de l'OACI, ainsi que les lieux où celles-ci se sont tenues.

Rappelons que l'Assemblée est convoquée par le Conseil (autre organe de l'OACI). Elle se réunit au moins une fois tous les trois ans. Elle peut tenir une session extraordinaire à tout moment sur convocation du Conseil ou sur requête adressée au Secrétaire général par un nombre d'États contractants égal au cinquième au moins du nombre total de ces États.

<b>Session</b>	<b>Site</b>	<b>Date</b>
PICAO 1 <sup>ère</sup> Assemblée intérimaire	Montréal	21 mai - 7 juin 1946
1 <sup>ère</sup> session	Montréal	6 - 27 mai 1947
2 <sup>e</sup> session	Genève	1 <sup>er</sup> - 21 juin 1948
3 <sup>e</sup> session	Montréal	7 - 20 juin 1949
4 <sup>e</sup> session	Montréal	30 mai - 20 juin 1950
5 <sup>e</sup> session	Montréal	5 - 18 juin 1951
6 <sup>e</sup> session	Montréal	27 mai - 12 juin 1952
7 <sup>e</sup> session	Brighton	16 juin - 6 juillet 1953
8 <sup>e</sup> session	Montréal	1 <sup>er</sup> - 14 juin 1954
9 <sup>e</sup> session	Montréal	31 mai - 13 juin 1955
10 <sup>e</sup> session	Caracas	19 juin - 16 juillet 1956
11 <sup>e</sup> session	Montréal	20 mai - 2 juin 1958
12 <sup>e</sup> session	San Diego	16 juin - 9 juillet 1959
13 <sup>e</sup> session (extraordinaire)	Montréal	19 - 21 juin 1961
14 <sup>e</sup> session	Rome	21 août - 15 septembre 1962
15 <sup>e</sup> session	Montréal	22 juin - 16 juillet 1965
16 <sup>e</sup> session	Buenos Aires	3 - 26 septembre 1968
17 <sup>e</sup> session (extraordinaire)	Montréal	16 - 30 juin 1970
17-A session (extraordinaire)	New York	11 - 12 mars 1971
18 <sup>e</sup> session	Vienne	15 juin - 7 juillet 1971
19 <sup>e</sup> session (extraordinaire)	New York	27 février - 2 mars 1973
20 <sup>e</sup> session (extraordinaire)	Rome	28 août - 21 septembre 1973
21 <sup>e</sup> session	Montréal	24 septembre - 15 octobre 1974
22 <sup>e</sup> session	Montréal	13 septembre - 4 octobre 1977
23 <sup>e</sup> session	Montréal	16 septembre - 7 octobre 1980
24 <sup>e</sup> session	Montréal	20 septembre - 7 octobre 1983
25 <sup>e</sup> session (extraordinaire)	Montréal	24 avril - 10 mai 1984
26 <sup>e</sup> session	Montréal	23 septembre - 10 octobre 1986
27 <sup>e</sup> session	Montréal	19 septembre - 6 octobre 1989
28 <sup>e</sup> session (extraordinaire)	Montréal	22 - 26 octobre 1990
29 <sup>e</sup> session	Montréal	22 septembre - 8 octobre 1992
30 <sup>e</sup> session (extraordinaire)	Montréal	25 - 26 mai 1993
31 <sup>e</sup> session	Montréal	19 septembre - 4 octobre 1995
32 <sup>e</sup> session	Montréal	22 septembre - 2 octobre 1998
33 <sup>e</sup> session	Montréal	25 septembre - 5 octobre 2001
34 <sup>e</sup> session (extraordinaire)	Montréal	31 mars - 1 <sup>er</sup> avril 2003
35 <sup>e</sup> session	Montréal	28 septembre - 8 octobre 2004
36 <sup>e</sup> session	Montréal	18 - 28 septembre 2007
37 <sup>e</sup> session	Montréal	28 septembre - 8 octobre 2010
38 <sup>e</sup> session	Montréal	24 septembre - 4 octobre 2013
39 <sup>e</sup> session	Montréal	27 septembre - 6 octobre 2016
40 <sup>e</sup> session	Montréal	24 septembre - 4 octobre 2019
41 <sup>e</sup> session	Montréal	27 septembre - 7 octobre 2022

## A la découverte d'une maison singulière et pleine d'émotions



*Le Togo, pays naturellement touristique, regorge une diversité de paysages, de sites et de monuments reconnus à l'international. Ceux-ci suscitent, à n'en point douter, un grand intérêt chez les amoureux du tourisme. Dans ce numéro, nous mettons le cap sur le sud du pays, pour visiter une maison pas comme les autres.*

Connue sous les appellations de **Wood Homé**, **Togo Slave House**, **Wood House**, ou encore la **Casa de Madera**, la **Maison des Esclaves** a été construite par le commerçant et négrier écossais John Henry Wood à Agbodrafo dans les années 1835.

### La Maison des Esclaves, à quelle fin ?

La Maison des Esclaves se trouve dans le quartier de Lakomé, dans la ville d'Agbodrafo (préfecture des Lacs). Sis à trois (03) kilomètres de la côte atlantique, ce monument est un bâtiment de style afro-brésilien. Il mesure 21,60 mètres de long et 9,95 mètres de large. Il se compose de six chambres, d'un salon, de marches de 1,5 mètre de hauteur et d'une minuscule cave de 1,50 mètre de hauteur au sous-sol où les esclaves devaient séjourner avant de quitter l'Afrique. Les captifs étaient enfermés dans ce sous-sol sombre et étroit pendant des semaines, voire des mois. Les chambres hautes servaient de logements aux marchands d'esclaves, et les caves, de casernes pour les esclaves. La maison a ainsi accueilli des milliers de captifs provenant des localités réparties aujourd'hui entre le Togo, le Bénin, le Ghana, le Burkina Faso, le Niger et le Nigéria.

La Casa de Madera, un comptoir construit après l'installation du chef Assiakoley à Agbodrafo, entendait poursuivre le commerce illégal d'esclaves malgré l'abolition de la traite négrière transatlantique en

Angleterre en 1807. Cette maison a été utilisée pour le trafic illégal d'êtres humains jusqu'en 1852.

Toutes ces victimes transitèrent par la cave de Wood Homé et Gatovoudo, un puits dénommé «puits des enchaînés» où les esclaves prenaient leur ultime «bain de purification» en terre africaine avant leur embarquement vers les Amériques.

### Togo Slave House, un patrimoine de l'UNESCO

**Togo Slave House** pour certains, **Wood Home** pour d'autres, et **Maison des Esclaves d'Agbodrafo** pour bon nombre de Togolais, ce monument de l'esclavage reste un témoin vivant de la tragédie humaine qui s'est déroulée sur la côte togolaise entre le dernier quart du XVIIe siècle et la fin du XIXe siècle.

Le site est inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis le 8 janvier 2002. Il a été restauré en 2006.

Éminemment historique, cette maison singulière donne l'opportunité aux populations, à la jeunesse togolaise en particulier, de se rappeler du douloureux passé vécu par leurs ancêtres.

<https://www.togo-tourisme.com/>

<https://togo-tourisme.fr/>

**Dzigbode Kossiwa AVEKO**

## LES CELLULES FOCALES OUTILLÉES SUR L'INTÉGRATION DU GENRE DANS LES POLITIQUES PROGRAMMES ET PROJETS DE DÉVELOPPEMENT



En vue d'une mise en œuvre efficace de la politique nationale pour l'équité et l'égalité du genre, le ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation organise des rencontres, des formations, ainsi que des ateliers de renforcement de capacités et d'appuis aux cellules focales genre de tous les départements ministériels.

C'est dans ce contexte que ledit ministère a organisé un atelier de formation qui s'est tenu du 17 au 26 octobre à Kpalimé. Cet atelier, qui a regroupé cent-vingt (120) membres des cellules focales genre des ministères, a eu pour objectif de renforcer leurs capacités sur l'intégration du genre dans les politiques programmes et projets de développement.

Animé par Mme NOVIEKOU Da-do, formatrice, et par le Dr MINZA Mazama-esso, sociologue,

représentant la directrice générale du genre et des droits de la femme, cet atelier a permis aux participants de s'approprier plusieurs thématiques, dont celles qui décrivent :

- Le concept genre à travers l'historique de sa création, les textes juridiques qui le sous-tendent, et le lexique genre;
- Les techniques et outils d'analyse et d'intégration genre dans le processus de planification, de budgétisation, et de suivi-évaluation des politiques, programmes et projets des différents départements.

Ils ont, par ailleurs, appris à déconstruire les stéréotypes dans les pratiques et à favoriser le développement d'initiatives innovantes pour la prise en compte de l'égalité femme homme (EFH) dans les actions et projets.

Le présent atelier a été dynamique de par les débats, les exercices et les travaux de groupes. Au sortir de ces travaux, les membres des cellules focales ont exprimé leur satisfaction à l'endroit des formateurs, et encouragé de telles initiatives afin de leur permettre d'être plus efficace dans l'exercice de leurs fonctions.

***Tyhira BOKOSSA***

## NOS CONSEILS ALIMENTAIRES POUR RENFORCER VOTRE SYSTÈME IMMUNITAIRE



**A**fin de lutter au mieux contre les virus, nous vous proposons quelques conseils alimentaires pour renforcer votre système immunitaire.

Notre façon de manger, et plus globalement, notre hygiène de vie est un facteur prépondérant dans la lutte de notre organisme face aux corps étrangers potentiellement pathogènes tels que les virus et les bactéries ! Certains éléments présents dans les aliments ont même un rôle essentiel dans l'immunité : minéraux, oligo-éléments, vitamines, composés antioxydants...

### A quoi sert le système immunitaire ?

Le rôle du système immunitaire est essentiel pour l'organisme, car il essaie de préserver son intégrité, son équilibre interne, dans le but de maintenir sa qualité de vie (notion de défense immunitaire). Il s'agit notamment de lutter contre les agressions extérieures (micro-organismes pathogènes tels que bactéries, moisissures, virus, parasites...), de limiter les dysfonctionnements internes (développement de cellules tumorales ayant perdu leurs fonctions normales, élimination des déchets cellulaires...). Le fait de parler de défenses immunitaires ou de renforcer son système immunitaire revient à la même chose.

### Privilégiez les aliments riches en acide gras oméga 3

Ils contribuent à la fluidité et à la souplesse des membranes cellulaires. Ces acides gras limitent par ailleurs les processus inflammatoires.

- **Poissons gras** : saumon, hareng, thon, maquereau, sardine, dorade, rouget, flétan (150 à 200g par personne, 3 fois par semaine)
- **Huiles végétales** : huile de colza, huile de noix,

huile de cameline (1 à 2 cuillères à soupe par jour, en assaisonnement de salade par exemple)

### Pensez aux protéines

Elles vous apporteront des acides aminés essentiels à votre organisme et à la synthèse de molécules importantes.

- **Les protéines animales** : poisson, viande, jambon, œufs à raison de 2 portions par jour et 2 à 3 portions par jour de produits laitiers (yaourt, lait, fromage...)
- **Les protéines végétales** sont également intéressantes et se retrouvent dans les aliments suivants : lentilles, pois, fèves, haricots, céréales, amandes, noix, noisettes...

Dans les aliments ci-dessus listés, vous trouverez également du zinc, du fer et du sélénium qui sont nécessaires à la prolifération des cellules du système immunitaire ainsi qu'à leur bon fonctionnement.

**Pour les personnes vegans reportez-vous sur les légumineuses** (lentilles, fèves, pois chiches, haricots, etc.) qui ont un pourcentage de protéines identique aux aliments contenant des protéines animales (entre 15 et 25% en moyenne). Et pour combler le déficit en certains acides aminés essentiels, **diversifiez au maximum votre alimentation** en consommant notamment des céréales.

### Mangez des fruits et des légumes

Ils vous apporteront notamment de nombreuses vitamines, dont la vitamine C importante pour les lymphocytes (300g de fruits par jour par jour).

- Orange, kiwi, fraise, pamplemousse, persil, haricots verts...
- Pomme et banane vous apporteront par ailleurs fibres et potassium.

### Évitez l'alcool

Évitez enfin l'alcool car il ralentit le fonctionnement du foie et perturbe les possibilités de gestion des agents antioxydants, ralentissant ainsi le bon fonctionnement et la bonne protection des cellules.

Tous ces conseils simples contribueront au maintien d'un organisme en bonne santé.

Source : <https://www.pharmaciengiphar.com>

**Tyhira BOKOSSA**



## UNE FEMME OUBLIE SON BÉBÉ À L'AÉROPORT ET OBLIGE UN AVION À FAIRE DEMI-TOUR EN PLEIN VOL

C'est un voyage qui a dû causer une importante frayeur à cette mère de famille. Alors qu'elle était dans un avion en direction de la Malaisie, une femme s'est rendu compte qu'elle avait laissé son bébé dans le terminal, obligeant ainsi l'avion à faire demi-tour en Arabie saoudite, comme le rapporte The Guardian.

Le pilote, en route pour Kuala Lumpur, a ainsi effectué cette demande inhabituelle de retourner à l'aéroport de Djeddah peu après le décollage, lorsque la passagère a raconté à l'équipage de cabine qu'elle avait oublié son enfant.

Une vidéo publiée sur le compte YouTube de l'aéroport King Abudlaziz de Djeddah montre l'échange entre le pilote et la tour de contrôle. «Que Dieu soit avec nous. Peut-on faire demi-tour ?», demande le pilote.

La requête semble laisser le contrôleur aérien plutôt perplexe qui lui demande alors de répéter. «Ce vol demande à revenir. Un passager a oublié son bébé dans la salle

d'attente», dit-il à un autre collègue. «Elle refuse de poursuivre le vol», annonce alors le pilote.

Après une brève pause le temps de prendre la décision appropriée, le vol a finalement reçu la permission de retourner à son point de départ. «OK, retournez à la porte d'entrée», ont ainsi déclaré les contrôleurs aériens. «C'est une première pour nous !».

Sur les réseaux sociaux, le pilote a été l'objet de nombreux compliments et félicité pour la maîtrise dont il a fait preuve afin de réunir la mère distraite et son enfant.

Il est plutôt rare que des avions effectuent ce genre de manœuvre en sens inverse pour une autre raison qu'un problème technique ou de sécurité.

En 2018, un avion entre les îles Canaries et Amsterdam avait dû se poser en urgence au Portugal à cause de l'odeur persistante d'un passager qui souffrait d'une nécrose de la peau, tandis qu'en février dernier, un vol devant relier Calgary et Londres avait dû rebrousser chemin à cause d'un passager trop ivre.

Source : [www.rtf.be](http://www.rtf.be)

*Dzigbode Kossiwa AVEKO*

### SÛRETÉ INFO N°014

N°0640/23/06/2022/HAAC

### Directeur Général

Col. ALLAHARE Dimini

### Directrice de publication

& Rédactrice en chef

DJATO Yatimpou

### Comité de rédaction

DJATO Yatimpou  
BOKOSSA Tyhira Hébéline  
NAPO-KOURA Tchontchoko  
SINGO Tellah Waké  
AVEKO Dzigbode Kossiwa  
TIFAYA Kotolbéna  
BAVI Kpadé

### Contribution

BIYAO Nouratou (Stagiaire)

### Secrétariat de rédaction

BOKOSSA Tyhira Hébéline

### Distribution et Marketing

SINGO Tellah Waké  
AVEKO Dzigbode Kossiwa

### Gestion financière & Abonnement Insertions

NAPO-KOURA Tchontchoko

### Contact

Tél: (+228) 22 26 26 20  
Fax: (+228) 22 26 26 22  
E-mail : [contactasaige@asaige.tg](mailto:contactasaige@asaige.tg)  
Site web: [www.asaige.tg](http://www.asaige.tg)  
01 BP: 1029 Lomé 01  
99, rue 243 Tokoin Wuiti

### Infographie et Impression

Relief Communication

Tél. +228 22 61 07 72  
91 68 18 00

Tirage: 2000 exemplaires

### Photographie

Millenium Production

Tél. +228 22 36 47 79  
90 02 71 25



## LES GESTES QUI SAUVENT

### PORTER SECOURS : POURQUOI ET COMMENT ?

*La vie, l'on ne cesse de le dire, est une école ; un lieu d'apprentissage continu. C'est aussi un cadeau inestimable. Ceci nous fait épouser la pensée d'André Malraux sur l'utilité de la vie pour reconnaître que rien ne vaut une vie. En cela, l'on doit tout mettre en œuvre pour la préserver. Et tout geste, aussi minime soit-il, qui puisse y contribuer, ne devrait pas être économisé.*

*C'est l'esprit de cette rubrique. Loin de nous l'idée de nous transformer en éducateurs ou acteurs de secourisme, mais notre objectif est d'apporter une petite pierre à la construction de la chaîne des secours. Connaître les gestes qui sauvent est devenu une priorité pour nombre de personnes. Pour cause, des accidents qui surviennent régulièrement à domicile, sur notre lieu de travail, dans la circulation, etc. nécessitent des actions urgentes. C'est pour sauver des vies que nous nous faisons le devoir de partager avec vous, les instructions des experts (<https://mobile.interieur.gouv.fr>) en la matière.*

Face à toute situation d'urgence, il faut passer par des étapes avant de réaliser les gestes de premiers secours.

*Voir dans notre précédente édition, les 3 premières étapes (Sécurisation du lieu de l'accident et des personnes impliquées, Appréciation de l'état de la victime, Demande d'aide).*

#### 4. Réalisation des gestes de premiers secours

##### En cas d'étouffement

Souvent lors d'un repas, il faut agir vite.

Si la victime ne peut pas répondre mais est consciente, en émettant des sifflements ou en essayant de tousser sans émettre de bruit, donnez un maximum de 5 claques dans le dos de la victime. Après chacune d'entre elle, vérifiez son état.

Si les claques dans le dos n'ont pas d'effet, vous pouvez réaliser un maximum de 5 compressions abdominales.

Si l'étouffement continue, alternez 5 claques dans le dos et 5 compressions abdominales.

Si la victime perd connaissance, posez-la doucement au sol et contactez en urgence les secours, avant de débiter une réanimation cardio-pulmonaire. Débutez par 30 compressions thoraciques et poursuivez jusqu'à l'arrivée des secours ou reprise d'une respiration normale de la victime.

##### En cas de saignement

Si le sang gicle ou coule de façon continue de la plaie, une pression doit être exercée directement sur celle-ci afin de l'arrêter au plus vite.

Évitez si possible d'être en contact avec le sang de la victime en lui demandant de comprimer elle-même sa blessure. Si elle ne peut pas s'en charger, protégez-vous les mains (gants jetables, sac plastique, linge ...)

puis exercez une pression directement sur la plaie. Après avoir allongé la victime en position horizontale, contactez les secours si vous êtes seul, ou si une personne est présente, demandez-lui de s'en charger pour rester auprès de la victime.

Si la plaie saigne toujours, maintenez la compression fermement jusqu'à l'arrivée des secours.

Si vous devez relâcher la compression, pour donner l'alerte par exemple, appliquez un tampon relais.

Après avoir effectué ces premiers secours, lavez-vous les mains.

*A suivre...*

##### **Numéros des services d'urgence au Togo**

- **Le 118** : les sapeurs-pompiers pour tout problème de secours, notamment accident, incendie.
- **Le 117** : la police ou la gendarmerie pour tout problème de sécurité ou d'ordre public.

**Kpadé BAVI**

# TRUCS & ASTUCES

## **A**STUCE EFFICACE POUR NETTOYER VOTRE FER À REPASSER FACILEMENT

### ► **Le bicarbonate de soude pour nettoyer un fer à repasser**

Le bicarbonate de soude, voilà un allié que l'on retrouve dans de nombreuses astuces de grand-mère. Encore une fois, il ne nous déçoit pas car il permet également de nettoyer un fer à repasser. Pour ce faire, passez un chiffon humidifié d'une solution mêlant eau chaude et bicarbonate de soude (comptez environ une cuillerée à soupe de bicarbonate pour une tasse à café d'eau chaude). Enfin, passez une éponge légèrement mouillée sur votre fer pour éliminer le mélange.

### ► **Nettoyer la semelle du fer à repasser au vinaigre blanc bien chaud**

Le vinaigre blanc est un ingrédient miracle et parfait pour enlever le noir collé sur la semelle de votre fer à repasser. Pour cela, passez sur la semelle de votre fer à repasser un chiffon imprégné de vinaigre blanc chaud avant d'essuyer le tout avec un linge propre. De même, n'hésitez pas à rajouter un peu de vinaigre dans le réservoir pour nettoyer ce dernier.

Source : <https://www.deco.fr>

**Tyhira BOKOSSA**

## B⊕UQUETS DE PENSÉES

Vous êtes un partenaire clé, un maillon essentiel de la chaîne de protection de l'aviation civile. Faites-en sorte que le danger ne passe pas par vous.



*Sachez que*

Le terroriste n'a ni race, ni religion, ni ethnie, ni visage.  
Il n'a qu'un cerveau : celui d'un terroriste.



*Dites,*

Que ferez-vous de l'homme pour qui vous êtes allé puiser de l'eau à la rivière et qui, pendant ce temps, excite le léopard contre vous ?



*Dans tous les cas,*

« Si vous sortez de la forêt en même temps que le buffle, hâtez-vous de trouver l'arbre sur lequel monter. » **Sagesse africaine**



*Et n'oubliez pas que*

« La curieuse beauté de la musique africaine vient de ce qu'elle vous transporte même quand elle raconte des choses tristes. On peut être pauvre, avoir une maison branlante, avoir perdu son travail, mais les chansons redonnent espoir. » **Nelson Mandela**

*Bouquets de pensées, un terreau de qualité pour entretenir notre jardin et cultiver notre esprit.*



## JEUX N°014

### Enigme : *Un message*

Essayez de découvrir le message qui est caché dans les chiffres ci-dessous, sachant que chaque nombre correspond à une lettre.

31-50-81-30-90-40-10-22-51-90-81-50-91-91-10-52-50-40-50-81-50-91-51-21-40-81-50-30-50-02-02-50-50-41-90-31-50

**NB :** *Ce message est codé. Que cache donc ce code ?*

### Jeu des erreurs *Retrouvez les 10 différences sur les images ci-dessous*



### Mots croisés

Retrouvez les noms ou les mots en reliant les lettres suivantes :

S	I	N	G	U	L	I	E	R	Ù
E	I	V	E	D	R	O	U	E	Ù
R	U	E	E	À	P	Z	Ô	E	
D	Ç	U	R	A	F	E	E	U	R
N	M	Q	F	I	U	N	S	I	T
I	N	R	F	R	F	S	N	P	È
E	I	A	U	É	I	E	E	L	M
T	U	M	A	T	V	R	P	U	N
T	J	E	G	A	U	N	Ù	G	R
A	G	R	A	M	I	T	I	E	Ù

### Sudoku

Comment jouer ?

Une seule règle : toutes les cases doivent être remplies par un chiffre de 1 à 9. Les neuf cases de chacune des 9 lignes doivent contenir, dans un ordre quelconque, des chiffres de 1 à 9 et il en est de même pour les 9 colonnes, ainsi que pour les 9 pavés.

				6	7		8	
3	4							6
6								
		4			6			3
		1	5	7				4
	2	3		1				
1			1	3	8			
			7				1	
						2	9	

## SOLUTIONS N°013

### Enigme : *L'avare*

Un homme d'une cinquantaine d'années est en train de se noyer près d'un quai quelque peu trop haut. N'aimant pas vraiment cet avare, les passants ont préféré le laisser se noyer sans intervenir. Toutefois, un homme lui dit : «Monsieur, donnez-moi votre main. Allez, monsieur, donnez-moi votre main !» Mais l'avare ne fait rien.

Un deuxième homme, s'avançant lui aussi sur le quai à côté du premier, s'adresse à l'avare dans le but de le sauver. Et à la surprise générale, l'avare lui tend la main.

Qu'a-t-il pu bien dire à l'avare ?

**Le deuxième homme a dit à l'avare : «Prenez ma main, monsieur. Allez ! Prenez ma main !»**

**Un avare ne donne rien, mais il prend tout.**

### Jeu des 10 erreurs



### Mots croisés



POISSON, PICKUP, SAUT, MERCREDI, TOURTE, TAXI, PROCESSUS, ENTREE, HABITUDE, ADRESSE, SPECTACLE, AVENIR, ASCENSEUR, ETE

### Sudoku

6	2	3	7	8	9	5	4	1
4	8	7	3	1	5	6	2	9
9	1	5	4	6	2	3	8	7
3	9	8	5	2	4	7	1	6
5	6	4	1	7	8	2	9	3
2	7	1	9	3	6	8	5	4
1	4	2	6	5	7	9	3	8
8	3	6	2	9	1	4	7	5
7	5	9	8	4	3	1	6	2

Jeux proposés par *Yatimpou DJATO*



CORONAVIRUS

Pour ma santé et celle des autres,  
je choisis

**le port du masque**

en plus de mes doses de vaccin



 **1 1 1**

Pour toute information ou signaler un cas de contamination au


**CORONAVIRUS**





# SÛRETÉ AÉROPORTUAIRE



[www.asaige.tg](http://www.asaige.tg) — Tél.: (+228) 22 26 26 20 —  Permanence 70 43 15 08

**N° VERT 8202**